

SARL OUEST AQUITAINE AUDIT

2 rue Alfred Nobel – Pôle République III – 86000 POITIERS

Société inscrite auprès de la Cour d'Appel de Poitiers

N° SIREN : 529 026 445 RCS POITIERS

ASSOCIATION INSERSUD

7, Allée René Goscinny

86000 - POITIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres de l'Association,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association INSERSUD, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe " Evaluation des immobilisations corporelles ", une note expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du coût d'entrée des immobilisations corporelles.

➤ Dans l'annexe aux paragraphes " Evaluation des créances et des dettes " et " Dépréciation des créances ", les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale et ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

➤ La note de l'annexe sur les subventions expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des subventions.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, et des informations fournies dans les notes de l'annexe sur les postes considérés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

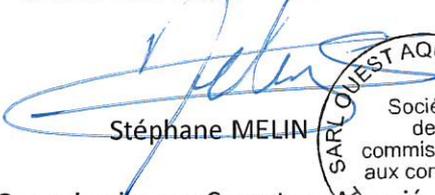
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers, le 24 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

SARL OUEST AQUITAINE AUDIT


Stéphane MELIN
Commissaire aux Comptes - Associé



A N N E X E S

- **BILAN**
- **COMPTE DE RESULTAT**
- **ANNEXE**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	11 013	11 013					
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	823 129	490 861	332 268	214 176	118 092	55.14		
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés	50 232		50 232	50 052	180	0.36		
Prêts								
Autres	1 467		1 467	4 467	3 000	67.16		
Total I	885 841	501 874	383 967	268 695	115 272	42.90		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	4 027		4 027	3 433	594		
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	227 566		227 566	240 452	12 886	5.36	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	188 546		188 546	183 477	5 069	2.76	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	618 304		618 304	531 815	86 489	16.26		
Charges constatées d'avance (2)	32 639		32 639	33 278	639	1.92		
Total II	1 071 081		1 071 081	992 455	78 626	7.92		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 956 922	501 874	1 455 048	1 261 150	193 898	15.37		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	434 651		434 651			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires	10 000		20 000		10 000	50.00
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	100 000				100 000		
Autres							
Report à nouveau	129 101		90 389		38 712	42.83	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	262 697		138 712		123 986	89.38
	Situation nette (sous total)	936 450		683 752		252 697	36.96
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	171 154		120 421		50 733	42.13
	Provisions réglementées						
	Total I	1 107 603		804 173		303 430	37.73
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	51 278		45 638		5 640	12.36
	Total III	51 278		45 638		5 640	12.36
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	106 514		175 192		68 678	39.20
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	56 991		74 796		17 805	23.80
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	129 144		156 895		27 752	17.69
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instrument de trésorerie							
Produits constatés d'avance	3 517		4 455		937	21.04	
	Total IV	296 167		411 339		115 172	28.00
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 455 048		1 261 150		193 898	15.37

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

18 749 26 578
272 526 384 760

bakertilly



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	136		138		2	1.45
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	939		679		260	38.27
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	1 032 053		889 821		142 232	15.98
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	191 375		222 764		31 389	14.09
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	948 066		728 397		219 669	30.16
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	6 813		1 593		5 220	327.67
Total I	2 179 382		1 843 392		335 989	18.23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	8 362		6 939		1 423	20.50
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	334 440		305 781		28 660	9.37
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	44 552		39 718		4 834	12.17
Salaires et traitements	1 243 599		1 077 486		166 112	15.42
Charges sociales	228 621		207 951		20 671	9.94
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	101 163		59 289		41 874	70.63
Dotations aux provisions	5 640		30 643		25 003	81.59
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	8		1 687		1 679	99.52
Total II	1 966 385		1 729 494		236 892	13.70
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	212 996		113 898		99 098	87.01

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	815		547		268	49.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			3 000		3 000	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	815		3 547		2 732	77.03
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	205		172		33	19.08
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	205		172		33	19.08
2. Résultat financier (III-IV)	609		3 374		2 765	81.94
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	213 605		117 273		96 333	82.14
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	49 182		22 462		26 720	118.96
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	49 182		22 462		26 720	118.96
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	90		1 023		933	91.20
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	90		1 023		933	91.20
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	49 092		21 439		27 653	128.98
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	2 229 378		1 869 401		359 977	19.26
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 966 681		1 730 689		235 992	13.64
5. EXCEDENT OU DEFICIT	262 697		138 712		123 986	89.38



EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	24 174		22 915		1 259	5.50
Bénévolat	7 920		6 197		1 723	27.80
TOTAL	32 094		29 112		2 982	10.24
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	24 174		22 915		1 259	5.50
Prestations en nature						
Personnel bénévole	7 920		6 197		1 723	27.80
TOTAL	32 094		29 112		2 982	10.24

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 455 048 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 179 382 Euros et dégagant un excédent de 262 697 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 mai 2022.

Objet social, activités ou missions sociales réalisées et moyens mis en œuvre :

L'association Inersud a pour but de concourir à l'amélioration de la vie quotidienne au travers de diverses activités liées à la gestion du quartier, et ce dans le souci de favoriser dans un esprit de solidarité et d'entraide :

- o La création d'activités économiques sur le quartier, avec priorité d'emploi aux locataires des organismes membres de la Régie,
- o La promotion-insertion
- o L'intervention des habitants et leur responsabilisation collective

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Faits caractéristiques de l'exercice :

Conséquences de l'évènement COVID-19 : Impact significatif

Les comptes clos ont été impactés par le virus " Covid-19 " au cours de l'exercice 2021. L'association a mis en place un plan d'actions adapté aux mesures sanitaires et a eu recours à l'activité partielle à hauteur de 2 052 €.

Evènements postérieurs à la clôture :

La crise sanitaire perdure depuis le début du nouvel exercice. Cependant, à la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de l'association, cette dernière n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'entité à poursuivre son activité.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 013		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	290 601		152 424
Installations générales agencements aménagements divers	54 616		29 288
Matériel de transport	224 856		5 333
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 099		32 209
Emballages récupérables et divers	1 701		
TOTAL	603 874		219 254
Autres titres immobilisés	50 052		180
Prêts, autres immobilisations financières	4 467		
TOTAL	54 519		180
TOTAL GENERAL	669 406		219 434

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 013	11 013
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		0	443 025	443 025
Installations générales agencements aménagements divers		0	83 905	83 905
Matériel de transport			230 190	230 190
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	64 308	64 308
Emballages récupérables et divers			1 701	1 701
TOTAL		1	823 129	823 129
Autres titres immobilisés			50 232	50 232
Prêts, autres immobilisations financières		3 000	1 467	1 467
TOTAL		3 000	51 699	51 699
TOTAL GENERAL		2 999	885 841	885 841

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 013			11 013
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	214 740	52 199		266 939
Installations générales agencements aménagements divers	32 927	4 870		37 797
Matériel de transport	111 765	37 013		148 778
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 565	7 081		35 646
Emballages récupérables et divers	1 701			1 701
TOTAL	389 698	101 163		490 861
TOTAL GENERAL	400 711	101 163		501 874

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	52 199				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 870				
Matériel de transport	37 013				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 081				
TOTAL	101 163				
TOTAL GENERAL	101 163				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	434 651				434 651
Fonds propres avec droit de reprise	20 000			10 000	10 000
Réserves		100 000			100 000
Report à nouveau	90 389	38 712		0	129 101
Excédent ou déficit de l'exercice	138 712	138 712-	262 697		262 697
Situation nette	683 752		262 697	10 000	936 450
Subventions d'investissement	120 421		99 915	49 182	171 154
TOTAL I	804 173		362 612	59 182	1 107 603

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	45 638	5 640			51 278
TOTAL	45 638	5 640			51 278
TOTAL GENERAL	45 638	5 640			51 278
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 640			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 467	1 467	
Autres créances clients	227 566	227 566	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 042	1 042	
Divers état et autres collectivités publiques	180 290	180 290	
Débiteurs divers	7 214	7 214	
Charges constatées d'avance	32 639	32 639	
TOTAL	450 217	450 217	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	106 514	18 749	87 765	
Fournisseurs et comptes rattachés	56 991	56 991		
Personnel et comptes rattachés	55 636	55 636		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 318	58 318		
Autres impôts taxes et assimilés	15 190	15 190		
Produits constatés d'avance	3 517	3 517		
TOTAL	296 167	208 401	87 765	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	68 678			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, tva incluse.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3, 4 et 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 et 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	187 234
Total	187 234

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 274
Dettes fiscales et sociales	87 550
Total	94 823

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	32 639
Total	32 639
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 517
Total	3 517

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Insertion par l'activité	191 375
Total	191 375

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en oeuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges " Reports en fonds dédiés " en contrepartie du passif " Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ".

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en " Provisions pour risques et charges ".

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	60
Total	64

Valorisation des contributions volontaires

Mise à disposition

Les mises à disposition de locaux par la Ville de Poitiers et Grand Poitiers peuvent être évaluées à 24.174 €.

Bénévolat

Le bénévolat est évalué à 7.920 € soit 660 heures à 12 € par heure.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association a conclu un accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se décomposent donc en une indemnité conventionnelle de départ à la retraite et une indemnité complémentaire.

Une provision pour charge est comptabilisée pour couvrir ces engagements.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
55 à 59 ans	6 à 10 ans	7 294
45 à 54 ans	11 à 20 ans	9 271
35 à 44 ans	21 à 30 ans	1 487
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		18 052

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans,
- turn over : faible non cadre, très faible cadre,
- taux de progression des salaires : 1 % constant,
- taux de charges sociales : 30 % non cadre et 40 % cadre,
- taux d'actualisation : 1 %.

Engagement complémentaire

Dans le cadre d'un départ à la retraite, l'association s'engage à verser au salarié une indemnité complémentaire qui s'élève à 15 € brut par mois d'ancienneté (pour un salarié à temps complet, proratisé en fonction du temps de travail).
Cet engagement s'élève à 33.226 € au 31 décembre 2021.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Quote part de sub inv virée au cr	49 182	777000
Total	49 182	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	90	671200
Total	90	

Transferts de charges

Nature	Montant
Aides à l'emploi	884 476
Remboursements de formations	54 272
Indemnités journalières	9 318
Total	948 066